

un pour les Blancs à l'heure actuelle, mais il nous en faudrait peut-être un autre pour les Indiens.

Dans ma circonscription vivent un très grand nombre d'Indiens qui habitent des localités indiennes. La pêche est leur seule activité économique. Ils doivent avoir accès à cette ressource. Nous ne pouvons continuer à pratiquer la politique de l'autruche à cet égard. Il faut faire quelque chose pour les Indiens. C'est leur seul espoir. Mais il ne suffit pas de leur donner accès aux ressources; il faudrait prévoir aussi un mécanisme qui leur permettrait d'obtenir l'équipement et les capitaux nécessaires, les licences, les bateaux, et le reste. Il faudrait en outre les aider à traiter leurs prises et, enfin leur assurer une part, presque garantie, du marché. Cela est possible car la demande de poisson est assez forte et soutenue.

Pour que les Indiens qui habitent la côte de la Colombie-Britannique exploitent à profit la seule ressource qui puisse vraiment les aider, il faut leur garantir l'accès à cette ressource et à ses avantages économiques. Il existe de graves problèmes d'ordre social dans cette région, comme des problèmes de logement et de santé. Le taux de chômage dans certaines localités autochtones de la région varie entre 75 et 90 p. 100. Si le gouvernement ne s'engage pas à prendre des mesures quelconques ou au moins à présenter un énoncé de politique sur la pêche par les Indiens, les habitants de ces localités continueront à se débattre dans un véritable chaos social et économique.

J'en arrive maintenant au programme de restriction des permis. Je me rappelle avoir entendu dire dans le passé que la restriction des permis aiderait l'industrie. Il y avait trop de navires pour trop peu de poisson. Nous voulions en réduire le nombre et rendre l'industrie efficace afin que les pêcheurs puissent obtenir un revenu suffisant. Cela aurait réduit les pressions exercées sur les stocks de poisson et donné un revenu convenable à ceux qui continuaient à pêcher, c'est-à-dire aux pêcheurs authentiques, comme on les appelait souvent à l'époque.

D'après les pêcheurs que j'ai rencontrés et d'après ce que j'ai pu constater moi-même, l'industrie est un véritable chaos. Le plan n'a pas atteint les objectifs prévus. Un grand nombre de pêcheurs authentiques ont dû se retirer de l'industrie. Les pêcheurs et le ministère des Pêches sont presque devenus des adversaires. Il n'y a aucun effort de collaboration. Un grand nombre de pêcheurs authentiques ont dû quitter l'industrie et la pêche s'est transformée en entreprise commerciale. Au lieu d'être axée sur la main-d'œuvre et de fournir un grand nombre d'emplois, la pêche est devenue une industrie de capital très exclusive, administrée par des gens qui ne sont plus des pêcheurs, mais plutôt des agriculteurs de la Saskatchewan, des petits commerçants, des entrepreneurs en exploitation forestière ou autre chose. De façon générale, les pêcheurs authentiques ont été forcés de se retirer. Ils ont perdu leur bateau et leur revenu et ont connu d'énormes difficultés.

Parlons maintenant de l'importance de notre flotte de pêche. Auparavant, il y avait trop peu de bateaux pour pêcher trop de poisson. Aujourd'hui, nous avons assez de bateaux pour détruire l'industrie. Et nous continuons à lancer de nouveaux senneurs. Il y en a davantage chaque année et ils sont plus gros et plus efficaces qu'auparavant. Je ne vois pas quelle est la logique du programme puisqu'il favorise la construction d'un plus grand nombre de bateaux plus efficaces qui pêchent non

Opérations de pêche—Loi

seulement le poisson qu'ils recherchent, mais aussi toutes les autres espèces. Ces bateaux ont pour ainsi dire épuisé les stocks de hareng.

Pour ce qui de la capitalisation, la mesure législative soumise à la Chambre encourage un programme absolument contraire à celui que l'on a mentionné. Elle favorise des investissements excessifs et tend à augmenter l'importance de la flotte. Ce n'est pas dans l'intérêt de la Colombie-Britannique.

On ne peut plus rien attendre du programme de restriction des permis. Il est injuste et inutile. Il a mis le désordre dans la gestion des ressources de la mer en Colombie-Britannique.

J'aborde maintenant la question des accords internationaux, ce qui fait encore partie du domaine de la gestion. L'accord sur le flétan a lésé un grand nombre de pêcheurs. On pense que le ministère des Pêches et des Océans du gouvernement du Canada, n'a pas négocié assez fermement avec les États-Unis. Pour ce qui est des limites et de l'entrée Dixon, les pêcheurs de la Colombie-Britannique ont l'impression que leur gouvernement ne défend pas leurs intérêts. Premièrement, cet accord ne répond pas aux vues de l'Ouest, et deuxièmement, il ne sert que les intérêts du Canada central. Quand nous nous rendons à la table de négociation à Washington pour rencontrer les représentants du gouvernement américain, les pêcheurs de la Colombie-Britannique sont d'avis que d'autres facteurs sont pris en considération. Il semble que nous nous soucions davantage de questions intéressant d'autres régions du Canada et que nous sacrifions les pêches en échange. Les gains politiques à court terme semblent l'emporter sur la protection à long terme de notre part de cette ressource. Qu'il s'agisse d'accords de pêche bilatéraux ou de la protection d'environnement, qu'il soit question d'un accord sur le flétan ou des limites de pêche, on a nettement l'impression que nous ne défendons pas les intérêts des pêcheries de la côte ouest. On pourrait même croire que nous sommes prêts à les sacrifier.

J'ignore de quelle façon il serait possible de remédier à une situation de ce genre, mais je m'en soucie vivement. Je m'inquiète aussi des mécanismes de négociation avec les États-Unis. Nous avons des pourparlers avec leurs comités, mais la décision est par la suite laissée au Sénat américain. Nous négocions deux fois. On nous demande de présenter notre dossier à deux reprises. C'est extrêmement injuste et contraignant pour les pêcheurs canadiens.

Somme toute, ce sont là des observations d'ordre général, comme je l'ai dit, mais j'aimerais entendre les commentaires du ministre. Je sais que mes électeurs et ceux de toutes les autres circonscriptions de la Colombie-Britannique s'inquiètent vivement. Je reconnais que cette mesure législative vise un objectif particulier, mais je pense qu'elle ne nous engage pas sur la bonne voie, que la politique qu'elle défend implicitement ne convient pas à la côte ouest, bien que, comme mes collègues l'ont dit, elle convienne peut-être parfaitement à la côte est.

Le programme de gestion est incohérent et injuste. Je recommande sérieusement au ministre d'exposer son plan d'action à la Chambre ainsi que les perspectives de la pêche afin que l'on puisse assurer une certaine stabilité aux gens qui veulent y investir leur énergie. Les pêcheurs ne peuvent gagner leur vie dans un tel climat d'incertitude. Il est bien possible que ce soit la perte de revenus et la faillite qui les attendent dans ces conditions.